

**LE SERVICE PUBLIC A UNE HISTOIRE**

# DONNONS-LUI UN AVENIR !

## CAP - ADJOINTS ADMINISTRATIFS et TECHNIQUES

*Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades, Cher(e)s Ami(e)s,*



Aujourd'hui, par votre vote, vous êtes appelés à renouveler les Collègues qui vous représenteront lors des instances paritaires que sont les nouveaux Comités Sociaux d'Administration (CSA) et les Commissions Administratives Paritaires (CAP).

Par ce vote, vous donnerez mandat et légitimité à une organisation syndicale pour défendre vos intérêts et vous représenter.

La Loi de Transformation de la Fonction Publique a rebattu les cartes et fait évoluer les instances, dont les compétences et les modes de fonctionnement ont changé.

**FORCE OUVRIÈRE** s'est donc adapté et a engagé une transformation à grande échelle pour être en adéquation avec ces nouvelles instances, afin de réunir nos forces dans l'intérêt collectif et ainsi de pouvoir défendre, au mieux, l'ensemble des Personnels du ministère de la Justice.

Plus que jamais, face aux défis sociétaux que nous connaissons, comme la casse de la fonction publique ou du pouvoir d'achat, **FO Justice** a fait le choix d'unir ses forces avec l'ensemble des filières du ministère en créant un seul et même syndicat : **LE SYNDICAT NATIONAL FO JUSTICE !**

Au sein de l'Administration Pénitentiaire, Personnels de Surveillance, Personnels Administratifs, Personnels d'Insertion et de Probation et Personnels Techniques ne font plus qu'un à **FORCE OUVRIÈRE**, et ce pour voir aboutir l'ensemble de nos revendications en imposant un rapport de force !

Voter **FORCE OUVRIÈRE**, c'est imposer au pouvoir votre vision du métier, la nécessité de le faire évoluer, et votre volonté de porter au plus haut vos revendications en matière de : **SALAIRE, STATUT ET SÉCURITÉ !!!**

► Cela se traduit, par exemple :

► Pour les Personnels de Surveillance, par une réforme statutaire avec le passage en catégorie B pour le corps d'encadrement et d'application, en catégorie A pour le corps de commandement, et avec la création d'une prime spécifique mensuelle.

► Pour les Personnels Administratifs, par une réelle requalification des postes de C en B afin de tenir compte des missions de plus en plus complexes, par une révision et une revalorisation de l'IFSE, ainsi que la suppression du coefficient de 0.5% appliqué aux personnels exerçant dans les services déconcentrés de la DAP.

► Pour les Personnels d'Insertion et de Probation, par le recrutement massif de CPIP et l'obtention d'un régime indemnitaire à la hauteur des missions, afin d'exercer dans des conditions dignes, dans des locaux adaptés, avec un ratio de 60 PPSMJ suivi par CPIP.

► Pour les Personnels Techniques Pénitentiaires, par une véritable réforme statutaire à la hauteur des spécificités des métiers exercés quotidiennement dans les établissements pénitentiaires.

Toutes ces revendications, non exhaustives, seront portées par **FO Justice** notamment lors des États Généraux de la Justice, auxquels l'ensemble des représentants **FO** prendra pleinement part.

**Voter FORCE OUVRIÈRE, c'est voter pour des représentants en phase avec le terrain, qui connaissent la pénitentiaire d'aujourd'hui, qui ne seront jamais dans la gesticulation et défendront toujours l'intérêt des Collègues !**

**La Justice a une histoire, FO Justice compte bien lui inventer son avenir !**

Le Secrétaire Général **FO Justice**  
Emmanuel BAUDIN



# Élections Professionnelles EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

## ► CAP - Adjoint Administratifs et Techniques

**Cher(e)s Collègues,**

**► FO Justice déplore :**

- Le manque de reconnaissance des personnels.
- La différence de traitement des personnels
- Des grilles indiciaires indignes des personnels.
- L'absence d'organigrammes de référence et le manque d'effectifs dans de nombreuses structures.

**► FO Justice dénonce :**

- Les Lignes Directrices de Gestion Mobilité.
- Les Lignes Directrices de Gestion Avancement/Promotion.

**► FO Justice exige :**

- Une réelle réforme statutaire tenant compte des spécificités des métiers.
- La révision et revalorisation des groupes fonction de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise.
- La Prise en compte des fonctions exercées indépendamment du grade. Le RIFSEEP doit bien considérer les fonctions et non les grades. À fonctions identiques RIFSEEP identiques.
- Une juste et vraie revalorisation de l'IFSE, il s'agit là d'une indemnité de FONCTIONS, elle ne doit pas être dépendante d'autres indemnités telles que l'ISS dans l'administration pénitentiaire.
- La suppression du coefficient de 0,5% appliqué dans les services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.
- La revalorisation du Complément Indemnitare Annuel (CIA) pour les catégories C et B, travailleurs de l'ombre sous-estimés, réellement budgétisé et basé sur des évaluations plus objectives. Une même évaluation doit amener mécaniquement un même CIA.
- La création d'une prime de fidélisation pour tous les personnels administratifs et techniques
- L'attribution du Complément de Traitement Indiciaire aux personnels administratifs de la DPJJ
- Le rétablissement de la NBI aux personnels administratifs de la DPJJ supprimée lors du passage au RIFSEEP
- La promotion SUR PLACE d'Adjoint Administratif en Secrétaire Administratif, et de Secrétaire Administratif en Attaché (reconnaissance par l'administration des faisant-fonction)
- Une formation initiale digne de ce nom pour les personnels stagiaires
- Une formation d'adaptation à tout nouvel emploi digne de ce nom, au regard de la complexification des métiers et du degré de technicité requis aujourd'hui pour tout personnel affecté sur de nouvelles fonctions.
- La possibilité de choisir entre récupération et rémunération des heures supplémentaires, et l'abandon de l'écrêtage des heures effectuées.

**POUR de réelles Réformes Statutaires et Revalorisations Indemnitaires !**

**POUR un traitement égalitaire des personnels dans toutes les directions !**

**POUR la reconnaissance des personnels, l'attractivité et la valorisation de nos métiers !**

Séverine BRUNOVIC, Secrétaire Générale Adjointe, **FO Justice PA**  
Christophe CHAVANNE, Secrétaire Général Adjoint, **FO Justice PT**

# CANDIDATS FO JUSTICE

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

## Adjoints Administratifs Adjoints Techniques

<b>CP Mont de Marsan</b>	Carole RADIX, Adjointe Administrative
<b>CP Marseille</b>	Tania BERROUANE, Adjointe Technique
<b>SAR Montpellier</b>	Aba SALEM, Adjoint Administratif
<b>ENAP</b>	Karine LABE, Adjointe Administrative
<b>TJ Béziers</b>	Nathalie GUILLAUME, Adjointe Administrative
<b>CP Châteauroux</b>	Didier BLERON, Adjoint Technique
<b>DISP Toulouse</b>	Sandra COMBES, Adjointe Administrative
<b>CP Borgo</b>	Virginie LECA, Adjointe Administrative
<b>TRPX Fréjus</b>	Sandrine FRUH, Adjointe Administrative
<b>MA Vannes</b>	Bertrand DIQUELOU, Adjoint Technique
<b>TJ Bordeaux</b>	Aurélia LUCCHESI, Adjointe Administrative
<b>CP Perpignan</b>	Anne-Sophie BRUNOVIC, Adjointe Administrative
<b>MA Bayonne</b>	Julie CASTIELLA, Adjointe Administrative
<b>TJ Ajaccio</b>	Kévin MOLINA, Adjoint Technique
<b>UEMO des Iles du Nord</b>	Siham MEYER, Adjointe Administrative
<b>CP Ducos</b>	Marie-Josée LOUISANNA, Adjointe Administrative

Élections Professionnelles  
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !  
ENSEMBLE POUR UNE JUSTICE POUR TOUS

[fojustice.fr](http://fojustice.fr)



**LE SERVICE PUBLIC**

**A UNE HISTOIRE**



**DONNONS-LUI  
UN AVENIR !**

**DU 1<sup>er</sup> AU 8  
DÉCEMBRE  
JE VOTE**



**ÉLECTIONS  
FONCTION  
PUBLIQUE**